# Sourate N° 68 : Al-Qalam - La Plume

**(mecquoise, nombre de versets : 52, ordre chronologique : 2)**

## سُورَةُ الْقَلَمِ

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ نٓ ۚ وَٱلْقَلَمِ وَمَا يَسْطُرُونَ ﴿١﴾ مَآ أَنتَ بِنِعْمَةِ رَبِّكَ بِمَجْنُونٍ ﴿٢﴾ وَإِنَّ لَكَ لَأَجْرًا غَيْرَ مَمْنُونٍ ﴿٣﴾ وَإِنَّكَ لَعَلَىٰ خُلُقٍ عَظِيمٍ ﴿٤﴾ فَسَتُبْصِرُ وَيُبْصِرُونَ ﴿٥﴾ بِأَييِّكُمُ ٱلْمَفْتُونُ ﴿٦﴾ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿٧﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Nûn[945]. Par la plume et ce qu'ils écrivent ! (2). Tu n'es pas, par la grâce de ton Seigneur, un possédé. (3). Et il y aura pour toi certes une récompense jamais interrompue. (4). Et tu es certes d'une moralité éminente. (5). Tu verras et ils verront (6). qui d'entre vous a perdu la raison. (7). C'est ton Seigneur qui connaît mieux ceux qui s'égarent de Son chemin, et Il connaît mieux ceux qui suivent la bonne voie. ﴾

## Le calame (V1)

﴿ **Par la plume et ce qu'ils écrivent !** ﴾ Il s'agit du calame avec lequel on écrit. Allah y fait également allusion dans les versets suivants :

﴿ ٱقْرَأْ وَرَبُّكَ ٱلْأَكْرَمُ ﴿٣﴾ ٱلَّذِى عَلَّمَ بِٱلْقَلَمِ ﴿٤﴾ عَلَّمَ ٱلْإِنسَٰنَ مَا لَمْ يَعْلَمْ ﴿٥﴾ ﴾

﴿ **Ton Seigneur est le Très-Noble, qui a enseigné par la plume, a enseigné à l'Homme ce qu'il ne savait pas.** ﴾[946]

﴿ **Par la plume et ce qu'ils écrivent !** ﴾ C'est là un serment du Seigneur qui rappelle à l'Homme la grâce qu'Il lui a accordée en lui enseignant l'écriture, à la base de la transmission de la science. ﴿ **Et ce qu'ils écrivent !** ﴾ Selon As-

---

[945] Se référer à l'exégèse de la sourate Al-Baqara pour les lettres isolées de début de sourates. Notons que certains ont émis l'avis que « Nûn » était un énorme poisson soutenant les sept terres. Et Allah est le plus savant.

[946] S96 V3-5.

Suddî, c'est là une allusion aux anges qui transcrivent les œuvres des créatures. D'autres ont dit qu'il s'agissait du calame auquel Allah ordonna d'inscrire le destin de toutes les créatures cinquante mille années avant la création des cieux et de la Terre. Ils se basent notamment sur les récits prophétiques à ce sujet.

'Ubâda Ibn As-Sâmit ﷺ rapporte que tandis que son père était à l'agonie, il lui dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : **"La première chose qu'a créée Allah fut le calame, auquel Il dit : "Ecris !" Il répondit : "Seigneur, que dois-je écrire ?" Il lui dit alors : "Ecris le destin et tout ce qui existera jusqu'à l'éternité."** »[947]

## Le noble caractère du Prophète ﷺ (V2-7)

﴿ **Tu n'es pas, par la grâce de ton Seigneur, un possédé** ﴾, contrairement à ce que prétendent les égarés de ton peuple, ﴿ **et il y aura pour toi certes une récompense jamais interrompue** ﴾, une énorme récompense qui ne s'arrêtera jamais pour ta transmission sans faille du message d'Allah et ta patience face aux persécutions de ton peuple.

Ce verset est semblable au suivant :

﴿ عَطَآءً غَيْرَ مَجْذُوذٍ ﴿١٠٨﴾ ﴾

﴿ **(...) C'est là un don qui n'est jamais interrompu.** ﴾[948]

﴿ **Et tu es certes d'une moralité éminente** ﴾, d'une religion éminente, selon Ibn 'Abbâs ﷺ, Mujâhid, Abû Mâlik, As-Suddî, Rabî' Ibn Anas, Ad-Dahhâk et Ibn Zayd.[949]

On rapporte que Sa'd Ibn Hishâm interrogea 'Â'isha au sujet de la moralité du Messager d'Allah ﷺ. Elle répondit : « Ne lis-tu pas le Coran ? » Il acquiesça et elle dit : « Sache que la moralité du Prophète ﷺ, c'était le Coran. »[950]

Ainsi, il se soumit si bien au Coran et à ses préceptes qu'il se défit de son caractère naturel pour adopter un caractère et un comportement qui correspondent à ce qu'enseigne le Coran. Allah le para des meilleures vertus : la pudeur, la générosité, la gentillesse, la miséricorde, le courage et autres.

Anas ﷺ rapporta : « Je fus au service du Messager d'Allah ﷺ durant dix ans sans qu'il ne me dise : "Fi !" ou "Pourquoi as-tu fait ceci ? Pourquoi n'as-tu

---

[947] At-Tabarî (23/526), Ahmad (5/317), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (9/232, hasan-sahîh-gharîb).
[948] S11 V108. Voir aussi S95 V6.
[949] At-Tabarî (23/529, 530), *Ad-Durr Al-Manthûr* (8/243).
[950] At-Tabarî (23/259), 'Abdu-r-Razzâq (3/307), Muslim (1/513).

pas fait cela ?" Je n'ai jamais touché de soie ou de brocart plus doux que la paume de sa main, ni humé de parfum ou de musc à l'odeur plus agréable que son odeur. »[951]

De nombreuses narrations décrivent le caractère éminent du Prophète ﷺ.

'Â'isha nous indique qu'il n'a jamais frappé quiconque de sa main, excepté en situation de combat. Elle indique que lorsqu'il avait le choix entre deux choses, il choisissait la plus facile, sauf s'il s'agissait d'un péché, dans ce cas il s'en éloignait. Il ne se vengeait jamais pour une cause personnelle, mais il se vengeait pour Allah si Ses limites sacrées étaient transgressées.[952]

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ disait : **« Je n'ai été envoyé que pour parachever les bonnes mœurs. »**[953]

﴿ **Tu verras et ils** ﴾, ceux qui s'opposent à toi, ﴿ **verront qui d'entre vous a perdu la raison** ﴾ et qui est égaré, comme Il le dit ailleurs :

﴿ سَيَعْلَمُونَ غَدًا مَّنِ ٱلْكَذَّابُ ٱلْأَشِرُ ﴿٢٦﴾ ﴾

﴿ **Demain, ils sauront qui est le grand menteur plein de prétention et d'orgueil.** ﴾[954]

Ibn 'Abbâs ﷺ en donne cette explication : « Tu sauras et ils sauront, au Jour de la Résurrection . »[955]

﴿ **Qui d'entre vous a perdu la raison** ﴾, « maftûn », c'est-à-dire : qui est le possédé, selon Ibn 'Abbâs dont l'avis est partagé par Mujâhid[956], ou bien qui a été trompé au point de se détourner de la vérité.

﴿ **C'est ton Seigneur qui connaît mieux ceux qui s'égarent de Son chemin, et Il connaît mieux ceux qui suivent la bonne voie** ﴾, d'entre vous et eux.

﴿ فَلَا تُطِعِ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿٨﴾ وَدُّوا۟ لَوْ تُدْهِنُ فَيُدْهِنُونَ ﴿٩﴾ وَلَا تُطِعْ كُلَّ حَلَّافٍ مَّهِينٍ ﴿١٠﴾ هَمَّازٍ
مَّشَّآءٍۭ بِنَمِيمٍ ﴿١١﴾ مَّنَّاعٍ لِّلْخَيْرِ مُعْتَدٍ أَثِيمٍ ﴿١٢﴾ عُتُلٍّۭ بَعْدَ ذَٰلِكَ زَنِيمٍ ﴿١٣﴾ أَن كَانَ ذَا مَالٍ وَبَنِينَ
﴿١٤﴾ إِذَا تُتْلَىٰ عَلَيْهِ ءَايَٰتُنَا قَالَ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿١٥﴾ سَنَسِمُهُۥ عَلَى ٱلْخُرْطُومِ ﴿١٦﴾ ﴾

---

951 *Fath Al-Bârî* (10/471), Muslim (4/1814).
952 Ahmad (6/232), Muslim (7/80).
953 Ahmad (2/381).
954 S54 V26. Voir aussi S34 V24.
955 Rapporté par Ibn Jurayj. Al-Qurtubî (18/229).
956 At-Tabarî (23/530, 531).

**﴿ (8). N'obéis pas à ceux qui crient au mensonge. (9). Ils aimeraient bien que tu transiges avec eux afin qu'ils transigent avec toi. (10). Et n'obéis à aucun grand jureur, méprisable, (11). grand diffamateur, grand colporteur de médisance, (12). hostile à tout acte de bien, transgresseur, grand pécheur, (13). au cœur dur, et bâtard de surcroît. (14)., même s'il est doté de richesses et [de nombreux] enfants. (15). Quand Nos versets lui sont récités, il dit : « Des contes d'anciens ! » (16). Nous le marquerons sur le museau. ﴾**

## Ne pas céder aux propositions de compromis de la part des mécréants (V8-16)

Nous t'avons doté d'une moralité éminente et de la religion de droiture, alors ﴿ **n'obéis pas à ceux qui crient au mensonge. Ils aimeraient bien que tu transiges avec eux afin qu'ils transigent avec toi.** ﴾ Ils feraient des concessions en ta faveur si tu en faisais en leur faveur, comme l'explique Ibn 'Abbâs ﷺ.[957] Mujâhid indique qu'ils aimeraient que tu adores leurs divinités et que tu délaisses ta religion.[958]

﴿ **Et n'obéis à aucun grand jureur, méprisable** ﴾, ou menteur selon Ibn 'Abbâs ﷺ. En effet, le menteur n'a de cesse de se cacher derrière des serments pour tenter de dissimuler ses mensonges et sa vilénie.

﴿ **Grand diffamateur** ﴾, il médit des gens, ﴿ **grand colporteur de médisance** ﴾, il propage les propos des uns et des autres afin de semer la zizanie entre eux. On rapporte qu'un jour, passant devant des tombes, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Ces deux-là subissent le châtiment de la tombe, et ils ne sont pas châtiés pour des péchés qui paraissent insurmontables : l'un d'eux ne se protégeait pas lorsqu'il urinait et l'autre colportait des médisances. »**[959]

Selon Hudhayfa ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui qui colporte les commérages pour semer la zizanie n'entrera pas au Paradis. »**[960]

﴿ **Hostile à tout acte de bien, transgresseur, grand pécheur** ﴾, il refuse d'accomplir les actes de bien, fussent-ils obligatoires, et de dépenser de ses biens, il transgresse les interdits d'Allah et il dépasse les limites concernant ce qui est licite.

---

[957] At-Tabarî (23/533).

[958] At-Tabarî (23/533).

[959] *Fath Al-Bârî* (1/358), Muslim (1/240), Abû Dâwud (1/25), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (1/232), An-Nasâ'î (1/28, 4/412, *Al-Kubrâ* 6/496), Ibn Mâjah (1/125).

[960] Ahmad (5/382), *Fath Al-Bârî* (10/487), Muslim (1/101), Abû Dâwud (5/190), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/172), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/496).

﴿ **Au cœur dur** ﴾, cruel, grossier, amassant des biens et avare. Selon Hâritha Ibn Wahb ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Vous informerai-je au sujet des gens du Paradis ? Tout être faible et humble qui, s'il jurait par Allah, verrait son serment accepté par Lui. Vous informerai-je au sujet des gens de l'Enfer ? Tout être dur, avare et orgueilleux.** »[961]

﴿ **Et bâtard de surcroît** ﴾, faisant partie d'une famille qui n'est pas originellement sienne. D'autres ont dit qu'il s'agit de celui qui s'ajoute à une société à laquelle il n'appartient pas, car il n'en partage pas les bonnes mœurs.

﴿ **Même s'il est doté de richesses et [de nombreux] enfants** ﴾, bien qu'il bénéficie des grâces d'Allah, il ne se montre pas reconnaissant, pire encore, il renie Ses versets et les qualifie de mensonges[962]. ﴿ **Quand Nos versets lui sont récités, il dit : « Des contes d'anciens ! » Nous le marquerons sur le museau** ﴾, la réalité de cette personne apparaîtra clairement aux gens tout comme est visible la marque au fer chaud que l'on applique sur le museau des bêtes. Telle est l'interprétation d'Ibn Jarîr.[963]

D'autres ont expliqué le verset au sens propre. Ainsi les gens de l'Enfer porteront une marque : leurs visages seront noirs au Jour de la Résurrection. Le museau désigne tout le visage ici.

﴿ إِنَّا بَلَوْنَٰهُمْ كَمَا بَلَوْنَآ أَصْحَٰبَ ٱلْجَنَّةِ إِذْ أَقْسَمُوا۟ لَيَصْرِمُنَّهَا مُصْبِحِينَ ﴿١٧﴾ وَلَا يَسْتَثْنُونَ ﴿١٨﴾ فَطَافَ عَلَيْهَا
طَآئِفٌ مِّن رَّبِّكَ وَهُمْ نَآئِمُونَ ﴿١٩﴾ فَأَصْبَحَتْ كَٱلصَّرِيمِ ﴿٢٠﴾ فَتَنَادَوْا۟ مُصْبِحِينَ ﴿٢١﴾ أَنِ ٱغْدُوا۟ عَلَىٰ حَرْثِكُمْ
إِن كُنتُمْ صَٰرِمِينَ ﴿٢٢﴾ فَٱنطَلَقُوا۟ وَهُمْ يَتَخَٰفَتُونَ ﴿٢٣﴾ أَن لَّا يَدْخُلَنَّهَا ٱلْيَوْمَ عَلَيْكُم مِّسْكِينٌ ﴿٢٤﴾ وَغَدَوْا۟
عَلَىٰ حَرْدٍ قَٰدِرِينَ ﴿٢٥﴾ فَلَمَّا رَأَوْهَا قَالُوٓا۟ إِنَّا لَضَآلُّونَ ﴿٢٦﴾ بَلْ نَحْنُ مَحْرُومُونَ ﴿٢٧﴾ قَالَ أَوْسَطُهُمْ أَلَمْ أَقُل لَّكُمْ
لَوْلَا تُسَبِّحُونَ ﴿٢٨﴾ قَالُوا۟ سُبْحَٰنَ رَبِّنَآ إِنَّا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿٢٩﴾ فَأَقْبَلَ بَعْضُهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ يَتَلَٰوَمُونَ ﴿٣٠﴾
قَالُوا۟ يَٰوَيْلَنَآ إِنَّا كُنَّا طَٰغِينَ ﴿٣١﴾ عَسَىٰ رَبُّنَآ أَن يُبْدِلَنَا خَيْرًا مِّنْهَآ إِنَّآ إِلَىٰ رَبِّنَا رَٰغِبُونَ ﴿٣٢﴾ كَذَٰلِكَ ٱلْعَذَابُ ۖ
وَلَعَذَابُ ٱلْءَاخِرَةِ أَكْبَرُ ۚ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٣٣﴾ ﴾

[961] Ahmad (4/306), *Fath Al-Bârî* (8/530), Muslim (4/2190), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (7/331), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/497), Ibn Mâjah (2/1378).
[962] Voir S74 V11-30 au sujet du reniement des bienfaits divins.
[963] At-Tabarî (23/541).

﴿ (17). Nous les avons éprouvés comme Nous avions éprouvé les propriétaires du verger qui avaient juré d'en faire la récolte au matin, (18). sans dire : « Si Allah le veut. » (19). Une calamité de la part de ton Seigneur le frappa (le verger) pendant qu'ils dormaient, (20). et le matin, ce fut comme si tout avait été rasé. (21). Le matin, ils s'appelèrent les uns les autres : (22). « Partez tôt à votre champ si vous voulez récolter ! » (23). Ils allèrent donc, tout en parlant entre eux à voix basse : (24). « Ne laissez aucun pauvre y entrer aujourd'hui ! » (25). Ils partirent de bonne heure décidés à user d'avarice, convaincus que cela était en leur pouvoir. (26). Puis, quand ils le virent, ils dirent : « Vraiment, nous avons perdu notre chemin. (27). Ou plutôt nous sommes ruinés ! » (28). Le plus juste d'entre eux dit : « Ne vous avais-je pas dit : "Si seulement vous aviez rendu gloire à Allah !" ? » (29). Ils dirent : « Gloire à notre Seigneur ! Oui, nous avons été des injustes ! » (30). Puis ils s'adressèrent les uns aux autres, se faisant des reproches. (31). Ils dirent : « Malheur à nous ! Nous avons été des rebelles. (32). Nous souhaitons que notre Seigneur nous le remplace par quelque chose de meilleur. Nous désirons nous rapprocher de notre Seigneur ! » (33). Tel fut le châtiment et le châtiment de l'au-delà est plus grand encore, si seulement ils savaient ! ﴾

## La métaphore du verger (V17-33)

Allah compare les mécréants de Quraysh avec les propriétaires du verger qui furent éprouvés par Lui. Ils se montrèrent tous ingrats face au bienfait dont Allah les avait comblés : l'envoi de Muhammad ﷺ pour les uns, le verger pour les autres.

﴿ Nous les avons éprouvés ﴾ pour constater leur réaction, ﴿ **comme Nous avions éprouvé les propriétaires du verger** ﴾, jardin produisant des fruits, ﴿ **qui avaient juré d'en faire la récolte au matin** ﴾, très tôt, afin que les pauvres ne soient pas présents, car ils ne voulaient pas en donner une part en aumône, ﴿ **sans dire : « Si Allah le veut. »** ﴾, après avoir prononcé leur serment.

﴿ **Une calamité de la part de ton Seigneur le frappa (le verger) pendant qu'ils dormaient, et le matin, ce fut comme si tout avait été rasé** ﴾, leur verger fut ravagé par un ouragan, il n'était plus que ténèbres.

﴿ **Le matin, ils s'appelèrent les uns les autres : « Partez tôt à votre champ si vous voulez récolter ! » Ils allèrent donc, tout en parlant entre eux à voix basse : « Ne laissez aucun pauvre y entrer aujourd'hui ! »** ﴾ Or, Celui auprès duquel aucune parole n'est inaudible nous a rapporté leurs propos, eux qui pensaient n'être entendus de personne ! Ils se promirent de ne laisser aucun pauvre entrer au verger.

﴿ **Ils partirent de bonne heure décidés à user d'avarice, convaincus que cela était en leur pouvoir.** ﴾ Ils partirent donc, convaincus de se montrer durs envers les pauvres. ﴿ **Puis, quand ils le virent, ils dirent : « Vraiment, nous avons perdu notre chemin. Ou plutôt nous sommes ruinés ! »** ﴾ En arrivant au verger, qui était un verger resplendissant, plein de fruits, voilà qu'ils découvrirent un jardin dévasté. Ils pensèrent alors s'être trompés de route, selon Ibn 'Abbâs ﷺ, mais lorsqu'ils constatèrent que c'était bien là leur verger, ils comprirent qu'ils avaient tout perdu.

﴿ **Le plus juste** ﴾, le meilleur[964], ﴿ **d'entre eux dit : « Ne vous avais-je pas dit : « "Si seulement vous aviez rendu gloire à Allah !" ? »** ﴾, en disant « si Allah le veut », conscients que rien ne peut se produire sans Sa volonté, selon As-Suddî, Mujâhid et Ibn Jurayj, ou encore en vous montrant reconnaissants et en glorifiant Allah pour Ses bienfaits.[965]

﴿ **Ils dirent : « Gloire à notre Seigneur ! Oui, nous avons été des injustes ! »** ﴾ Ils finirent par se montrer soumis à Allah, mais il était trop tard ! Leurs regrets et leur reconnaissance ne leur servirent à rien.

﴿ **Puis ils s'adressèrent les uns aux autres, se faisant des reproches** ﴾ pour avoir décidé de refuser d'accorder aux pauvres la part qui leur était due.

﴿ **Ils dirent : « Malheur à nous ! Nous avons été des rebelles** ﴾ et nous subissons aujourd'hui la conséquence de notre mal. ﴿ **Nous souhaitons que notre Seigneur nous le remplace par quelque chose de meilleur** ﴾, ici-bas ou dans l'au-delà. ﴿ **Nous désirons nous rapprocher de notre Seigneur ! »** ﴾

A propos de ce peuple, on dit qu'il vivait au Yémen, à Darawân selon Sa'îd Ibn Jubayr.

D'autres ont dit qu'ils étaient des gens du Livre d'Abyssinie, ayant obtenu ce verger comme héritage de leur père qui gérait ce verger comme il le fallait, en récoltant une partie pour ses besoins et en donnant en aumône une part de la récolte. Ces enfants décidèrent de ne plus donner leur part aux pauvres, afin d'en récolter davantage pour eux.

﴿ **Tel fut le châtiment** ﴾ de ce monde pour ceux qui s'opposent à Allah et qui refusent de donner l'aumône aux pauvres, par avarice, se montrant ainsi ingrats face aux bienfaits divins, ﴿ **et le châtiment de l'au-delà est plus grand encore** ﴾ que le châtiment terrestre, ﴿ **si seulement ils savaient !** ﴾

---

[964] Selon Ibn 'Abbâs, Mujâhid et bien d'autres : At-Tabarî (23/550), *Ad-Durr Al-Manthûr* (8/252).

[965] At-Tabarî (23/550, 551), *Ad-Durr Al-Manthûr* (8/253).

﴿ إِنَّ لِلْمُتَّقِينَ عِندَ رَبِّهِمْ جَنَّٰتِ ٱلنَّعِيمِ ﴿٣٤﴾ أَفَنَجْعَلُ ٱلْمُسْلِمِينَ كَٱلْمُجْرِمِينَ ﴿٣٥﴾ مَا لَكُمْ كَيْفَ تَحْكُمُونَ ﴿٣٦﴾ أَمْ لَكُمْ كِتَٰبٌ فِيهِ تَدْرُسُونَ ﴿٣٧﴾ إِنَّ لَكُمْ فِيهِ لَمَا تَخَيَّرُونَ ﴿٣٨﴾ أَمْ لَكُمْ أَيْمَٰنٌ عَلَيْنَا بَٰلِغَةٌ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ إِنَّ لَكُمْ لَمَا تَحْكُمُونَ ﴿٣٩﴾ سَلْهُمْ أَيُّهُم بِذَٰلِكَ زَعِيمٌ ﴿٤٠﴾ أَمْ لَهُمْ شُرَكَآءُ فَلْيَأْتُوا۟ بِشُرَكَآئِهِمْ إِن كَانُوا۟ صَٰدِقِينَ ﴿٤١﴾ ﴾

« (34). Les pieux auront auprès de leur Seigneur les jardins du délice. (35). Traiterons-Nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels ? (36). Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ? (37). Ou bien avez-vous un Livre dans lequel vous apprenez, (38). qu'en vérité vous obtiendrez tout ce que vous désirez ? (39). Ou bien est-ce que vous avez obtenu de Nous des serments valables jusqu'au Jour de la Résurrection, Nous engageant à vous donner ce que vous décidez ? (40). Demande-leur qui d'entre eux en est garant ! (41). Ou encore, est-ce qu'ils ont des associés ? Eh bien, qu'ils fassent venir leurs associés s'ils sont véridiques ! »

## La récompense réservée aux pieux (V34-41)

Après avoir décrit le sort de ceux qui s'opposent à Lui, Allah indique celui de ceux qui Lui obéissent et Le craignent : « **Les pieux auront auprès de leur Seigneur les jardins du délice. Traiterons-Nous les soumis [à Allah] à la manière des criminels ?** » Assurément non, leur rétribution ne sera pas la même !

« **Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ?** » Comment pouvez-vous penser ainsi ? « **Ou bien avez-vous un Livre dans lequel vous apprenez, qu'en vérité vous obtiendrez tout ce que vous désirez ?** » Avez-vous un écrit céleste que vous vous transmettez et que vous étudiez, confirmant vos prétentions ?

« **Ou bien est-ce que vous avez obtenu de Nous des serments valables jusqu'au Jour de la Résurrection, Nous engageant à vous donner ce que vous décidez ?** » Disposez-vous d'un engagement de Notre part ?

« **Demande-leur qui d'entre eux en est garant !** » Qui se porterait garant de vos prétentions ? « **Ou encore, est-ce qu'ils ont des associés** », des idoles ou fausses divinités ? « **Eh bien, qu'ils fassent venir leurs associés s'ils sont véridiques !** »

﴿ يَوْمَ يُكْشَفُ عَن سَاقٍ وَيُدْعَوْنَ إِلَى ٱلسُّجُودِ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿٤٢﴾ خَٰشِعَةً أَبْصَٰرُهُمْ تَرْهَقُهُمْ ذِلَّةٌ ۖ وَقَدْ كَانُوا۟ يُدْعَوْنَ إِلَى ٱلسُّجُودِ وَهُمْ سَٰلِمُونَ ﴿٤٣﴾ فَذَرْنِى وَمَن يُكَذِّبُ بِهَٰذَا ٱلْحَدِيثِ ۖ سَنَسْتَدْرِجُهُم مِّنْ حَيْثُ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٤٤﴾ وَأُمْلِى لَهُمْ ۚ إِنَّ كَيْدِى مَتِينٌ ﴿٤٥﴾ أَمْ تَسْـَٔلُهُمْ أَجْرًا فَهُم مِّن مَّغْرَمٍ مُّثْقَلُونَ ﴿٤٦﴾ أَمْ عِندَهُمُ ٱلْغَيْبُ فَهُمْ يَكْتُبُونَ ﴿٤٧﴾ ﴾

« (42). Le jour où ils affronteront les affres [du Jugement] et où ils seront appelés à la prosternation, mais ils ne le pourront pas. (43). Leurs regards seront abaissés, et l'avilissement les couvrira. Or, ils étaient appelés à la prosternation au temps où ils disposaient encore de toutes leurs facultés ! (44). Laisse-Moi donc avec ceux qui traitent de mensonge ce discours ; Nous allons les mener graduellement [à leur perte] à leur insu ! (45). Et Je leur accorde un délai, mais Mon stratagème est implacable ! (46). Ou bien est-ce que tu leur demandes un salaire, les accablant ainsi d'une lourde dette ? (47). Ou connaissent-ils l'inconnaissable dont ils s'inspirent pour écrire ? »

## Les affres du Jour de la Résurrection (V42-43)

Après avoir décrit la récompense réservée aux pieux, le Très-Haut nous indique le moment où ceci aura lieu, à savoir le Jour de la Résurrection, qui comporte des affres et des évènements effroyables : « **Le jour où ils affronteront les affres [du Jugement] et où ils seront appelés à la prosternation, mais ils ne le pourront pas. Leurs regards seront abaissés, et l'avilissement les couvrira** », à titre de punition pour ceux qui étaient orgueilleux et désobéissants sur Terre.

« **Or, ils étaient appelés à la prosternation au temps où ils disposaient encore de toutes leurs facultés !** » En effet, sur Terre ils refusaient de se prosterner alors qu'ils en étaient physiquement capables. Dans l'au-delà ils seront donc châtiés par une réelle incapacité à se prosterner ; leur dos sera incapable de se courber, ils resteront droits, ou, s'ils font une tentative de prosternation, ils tomberont sur leurs dos et se retrouveront dans la position contraire à la prosternation.

En effet, selon Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Notre Seigneur découvrira Sa jambe, et croyants et croyantes se prosterneront devant Lui ; il restera ceux qui, dans ce bas-monde, se prosternaient par ostentation et vanité, ils voudront se prosterner, mais ne le pourront pas : leur dos restera droit. »**[966]

[966] Al-Bukhârî (7439), Muslim (183).

## Blâme à l'encontre de celui qui mécroit au Coran (V44-47)

﴿ **Laisse-Moi donc avec ceux qui traitent de mensonge ce discours** ﴾, à savoir le Coran, ﴿ **Nous allons les mener graduellement [à leur perte] à leur insu !** ﴾ Allah nous affirme : « Laisse-Moi avec ceux-là, Je sais comment les mener à leur perte, les laisser s'enfoncer dans leur égarement sans qu'ils ne s'en rendent compte, leur accorder un délai et puis Me saisir d'eux. » En effet, ils n'ont pas conscience de s'égarer, et ils pensent qu'ils méritent les honneurs !

Allah dit dans d'autres versets :

﴿ أَيَحْسَبُونَ أَنَّمَا نُمِدُّهُم بِهِۦ مِن مَّالٍ وَبَنِينَ ﴿٥٥﴾ نُسَارِعُ لَهُمْ فِى ٱلْخَيْرَٰتِ ۚ بَل لَّا يَشْعُرُونَ ﴿٥٦﴾ ﴾

﴿ **Pensent-ils que ce que Nous leur accordons, en biens et en enfants, [soit une avance] que Nous Nous empressons de leur faire sur les biens [de la vie future] ? Au contraire, ils n'en sont pas conscients.** ﴾ [967]

﴿ **Et Je leur accorde un délai, mais Mon stratagème est implacable !** ﴾ Ceci fait partie du stratagème divin que de leur accorder un délai. En effet, on rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Allah, le Très-Haut, accorde un délai à l'injuste si bien que lorsqu'Il Se saisit de lui, Il ne lui laisse aucune échappatoire.** » Puis, il récita :

﴿ وَكَذَٰلِكَ أَخْذُ رَبِّكَ إِذَآ أَخَذَ ٱلْقُرَىٰ وَهِىَ ظَٰلِمَةٌ ۚ إِنَّ أَخْذَهُۥٓ أَلِيمٌ شَدِيدٌ ﴿١٠٢﴾ ﴾

﴿ **Telle est la rigueur avec laquelle ton Seigneur Se saisit des cités injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur.** ﴾ [968]

﴿ **Ou bien est-ce que tu leur demandes un salaire, les accablant ainsi d'une lourde dette ? Ou connaissent-ils l'inconnaissable dont ils s'inspirent pour écrire** ? ﴾ Bien que tu leur transmettes patiemment le message sans leur demander une quelconque rétribution pour cela, voilà qu'ils renient ton message par orgueil et entêtement !

﴿ فَٱصْبِرْ لِحُكْمِ رَبِّكَ وَلَا تَكُن كَصَاحِبِ ٱلْحُوتِ إِذْ نَادَىٰ وَهُوَ مَكْظُومٌ ﴿٤٨﴾ لَّوْلَآ أَن تَدَٰرَكَهُۥ نِعْمَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ لَنُبِذَ بِٱلْعَرَآءِ وَهُوَ مَذْمُومٌ ﴿٤٩﴾ فَٱجْتَبَىٰهُ رَبُّهُۥ فَجَعَلَهُۥ مِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٥٠﴾ وَإِن يَكَادُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَيُزْلِقُونَكَ بِأَبْصَٰرِهِمْ لَمَّا سَمِعُوا۟ ٱلذِّكْرَ وَيَقُولُونَ إِنَّهُۥ لَمَجْنُونٌ ﴿٥١﴾ وَمَا هُوَ إِلَّا ذِكْرٌ لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿٥٢﴾ ﴾

---

[967] S23 V55-56. Voir aussi S6 V44.

[968] S11 V102. *Fath Al-Bârî* (8/205), Muslim (4/1997).

**﴿ (48). Endure avec patience la sentence de ton Seigneur, et ne sois pas comme l'homme au poisson qui appela [Allah] dans sa grande angoisse. (49). Si un bienfait de son Seigneur ne l'avait pas atteint, il aurait été rejeté honni sur une terre déserte, (50). Puis son Seigneur l'élit et le compta parmi les pieux. (51). Peu s'en faut que ceux qui mécroient ne te transpercent par leurs regards, quand ils entendent le Coran, ils disent alors : « Il est certes possédé ! » (52). Et ce n'est qu'un rappel, adressé aux mondes ! ﴾**

## Exhortation à la patience (V48-50)

Le Très-Haut S'adresse ici à Muḥammad ﷺ : ﴿ **Endure avec patience la sentence de ton Seigneur** ﴾, les persécutions de ton peuple et leur reniement, car Allah t'assurera l'heureuse issue, ﴿ **et ne sois pas comme l'homme au poisson** ﴾, Yûnus[969] Ibn Mattâ, ﴿ **qui appela [Allah] dans sa grande angoisse** ﴾. Yûnus, irrité contre son peuple, le quitta et prit la mer. Un poisson l'avala et il erra dans le ventre de celui-ci, parcourant les ténèbres de la mer, si bien qu'il pouvait entendre la mer et ses habitants glorifier Allah. C'est alors qu'il lança cet appel :

﴿ لَّآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنتَ سُبْحَٰنَكَ إِنِّى كُنتُ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٨٧﴾ ﴾

﴿ (...) **Pas de divinité digne d'adoration à part Toi ! Pureté à Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes !** ﴾[970]

Allah dit ensuite :

﴿ فَٱسْتَجَبْنَا لَهُۥ وَنَجَّيْنَٰهُ مِنَ ٱلْغَمِّ ۚ وَكَذَٰلِكَ نُنجِى ٱلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٨﴾ ﴾

﴿ **Nous l'exauçâmes et le sauvâmes de son angoisse. Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants.** ﴾[971]

Allah dit à son sujet :

﴿ فَلَوْلَآ أَنَّهُۥ كَانَ مِنَ ٱلْمُسَبِّحِينَ ﴿١٤٣﴾ لَلَبِثَ فِى بَطْنِهِۦٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿١٤٤﴾ ﴾

﴿ **S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah, il serait resté dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité.** ﴾[972]

---

[969] Jonas.
[970] S21 V87.
[971] S21 V88.
[972] S37 V143-144.

**﴿ Si un bienfait de son Seigneur ne l'avait pas atteint, il aurait été rejeté honni sur une terre déserte. Puis son Seigneur l'élit et le compta parmi les pieux. ﴾** En effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Il ne convient à personne de dire : "Je suis meilleur que Yûnus Ibn Mattâ." »**[973]

## Le mauvais œil (V51-52)

**﴿ Peu s'en faut que ceux qui mécroient ne te transpercent par leurs regards ﴾**, te frappant ainsi du mauvais œil à cause de leur jalousie haineuse. Si ce n'était la protection divine qui t'entoure, tu serais touché par leur mauvais œil.

Ce verset atteste de l'existence et de l'effet réel du mauvais œil, d'ailleurs, de nombreux récits prophétiques en attestent.

Burayda Ibn Al-Husayb ﷺ rapporte que le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Il n'y a de ruqya que contre le mauvais œil et le venin du scorpion. »**[974]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte cette parole du Prophète ﷺ : **« Le mauvais œil est une réalité et si quelque chose avait pu devancer le destin, ce serait le mauvais œil. Si l'on vous demande de faire vos grandes ablutions**[975]**, faites-les. »**[976]

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Le mauvais œil est une réalité. »**[977]

Ibn 'Abbâs ﷺ rapporte que le Prophète ﷺ implorait la protection d'Allah pour ses petits-fils Al-Hasan et Al-Husayn en disant : **« Je vous place sous la protection des paroles parfaites d'Allah contre tout diable, tout être venimeux et tout mauvais œil. »** Il affirmait qu'Ibrâhîm utilisait cette invocation pour Ishâq et Ismâ'îl.[978]

On rapporte aussi que 'Âmir Ibn Rabî'a était un jour passé devant Sahl Ibn Hunayf qui se lavait. Il fit alors des éloges de sa peau et Sahl s'écroula. Lorsque ceci fut raconté au Prophète ﷺ, il dit : **« Pourquoi l'un de vous tuerait-il son frère ? Si vous voyez quelque chose qui vous plaît chez votre frère, demandez à Allah de la lui bénir ! »**

---

[973] Ahmad (1/390), *Fath Al-Bârî* (6/519), *Fath Al-Bârî* (8/144), Muslim (4/1846).

[974] Ibn Mâjah (2/1161). Ce récit est aussi rapporté mais sans être attribué au Prophète ﷺ : Muslim (1/199), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/217), *Fath Al-Bârî* (10/163), Abû Dâwud (4/213).

[975] En effet, pour ôter le mauvais œil, on demande à son auteur d'effectuer les grandes ablutions et à la victime de se laver avec l'eau restante.

[976] Muslim (4/1719).

[977] Ahmad (2/319), *Fath Al-Bârî* (10/213), Muslim (4/1719).

[978] *Fath Al-Bârî* (6/470), Abû Dâwud (5/104), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/220), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/250), Ibn Mâjah (2/1164).

Il demanda à 'Âmir de faire les ablutions et de laver son visage, ses mains, ses bras jusqu'aux coudes, ses genoux et ce qui est sous son pagne. Puis, il en versa l'eau récupérée sur Sahl, par derrière, selon certaines narrations.[979]

Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ rapporte que lorsque les deux sourates protectrices, Al-Falaq et An-Nâs, furent révélées, le Messager d'Allah ﷺ les utilisa pour se prémunir du mauvais œil des hommes et des djinns.[980]

Abû Sa'îd Al-Khudrî ﷺ rapporte que Jibrîl se présenta au Prophète ﷺ et lui dit : « Ô Muhammad ! Te plains-tu d'un quelconque mal ? » Il acquiesça et Jibrîl lui dit alors : « Au nom d'Allah, je te fais une ruqya contre tout mal qui t'atteint, contre le mal de tout être et de tout mauvais œil envieux ! Qu'Allah te guérisse ! Au nom d'Allah je te fais une ruqya ! »[981]

## La calomnie des mécréants à l'encontre du Prophète ﷺ (V51-52)

﴿ **Quand ils entendent le Coran, ils disent : « Il est certes possédé ! »** ﴾ Ainsi, en plus de lui nuire par le regard, ils l'insultent par leurs langues, l'accusant de folie parce qu'il transmet le Coran. ﴿ **Et ce n'est qu'un rappel, adressé aux mondes !** ﴾

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Al-Qalam, louange à Allah !

[979] Sunan Ibn Mâjah (3509), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 7617, 7619).
[980] Ibn Mâjah (2/1161), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (6/218), An-Nasâ'î (8/271).
[981] Ahmad (3/28, 56), Muslim (4/1718), *Tuhfat Al-Ahwadhî* (4/46), An-Nasâ'î (*Al-Kubrâ* 6/249), Ibn Mâjah (2/1164).